

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - VILLE DE CASTELGINEST (1)

~~AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)~~

Numéro SIRET : 21310116500016

POSTE COMPTABLE : SGE BALMA TOULOUSE COURONNE EST

M. 14

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	41
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	43
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	44
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	47
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	48
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	49
D2 - Arrêté et signatures	50

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.


Code INSEE	VILLE DE CASTELGINEST BUDGET COMMUNAL	BP (projet de budget) 2022
------------	--	-------------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	10 799
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	42
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Toulouse Métropole	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
10 704 358	11 510 972	982,68	1149,47

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	950	1071
2	Produit des impositions directes/population	333	596
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1009	1272
4	Dépenses d'équipement brut/population	809	292
5	Encours de dette/population	583	918
6	DGF/population	93	173
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	61,38 %	60,50 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,01 %	97,10 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	85,20 %	22,90 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	61,45 %	67,70 %

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 206 125,00	10 906 125,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 300 000,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		12 206 125,00	12 206 125,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	8 933 844,21	7 350 740,33
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	403 305,59	1 715 144,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 271 265,47
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 337 149,80	9 337 149,80

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	21 543 274,80	21 543 274,80
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 752 000,00	0,00	2 850 000,00	0,00	2 850 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 800 000,00	0,00	6 300 000,00	0,00	6 300 000,00
014	Atténuations de produits	70 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
65	Autres charges de gestion courante	882 400,00	0,00	892 100,00	0,00	892 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 504 400,00	0,00	10 102 100,00	0,00	10 102 100,00
66	Charges financières	140 000,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
67	Charges exceptionnelles	46 200,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	10 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues	18 812,00		11 525,00	0,00	11 525,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 719 412,00	0,00	10 263 625,00	0,00	10 263 625,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 370 000,00		1 212 500,00	0,00	1 212 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	710 000,00		730 000,00	0,00	730 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 080 000,00		1 942 500,00	0,00	1 942 500,00
TOTAL		11 799 412,00	0,00	12 206 125,00	0,00	12 206 125,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 206 125,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	150 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	871 400,00	0,00	1 032 400,00	0,00	1 032 400,00
73	Impôts et taxes	6 953 652,00	0,00	7 273 000,00	0,00	7 273 000,00
74	Dotations et participations	2 032 760,00	0,00	2 022 760,00	0,00	2 022 760,00
75	Autres produits de gestion courante	473 100,00	0,00	460 800,00	0,00	460 800,00
Total des recettes de gestion courante		10 480 912,00	0,00	10 888 960,00	0,00	10 888 960,00
76	Produits financiers	120,00	0,00	15,00	0,00	15,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 491 032,00	0,00	10 898 975,00	0,00	10 898 975,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	8 380,00		7 150,00	0,00	7 150,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		8 380,00		7 150,00	0,00	7 150,00
TOTAL		10 499 412,00	0,00	10 906 125,00	0,00	10 906 125,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 300 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 206 125,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 935 350,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

VILLE DE CASTELGINEST - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	153 282,53	25 915,50	101 616,00	0,00	127 531,50
204	Subventions d'équipement versées	90 084,00	0,00	133 939,00	0,00	133 939,00
21	Immobilisations corporelles	1 559 051,76	101 285,13	1 699 769,48	0,00	1 801 054,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	8 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
23	Immobilisations en cours	4 985 358,80	276 104,96	6 396 418,41	0,00	6 672 523,37
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 795 777,09	403 305,59	8 341 742,89	0,00	8 745 048,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	521 000,00	0,00	580 000,00	0,00	580 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 000,00		4 951,32	0,00	4 951,32
	Total des dépenses financières	528 000,00	0,00	584 951,32	0,00	584 951,32
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 323 777,09	403 305,59	8 926 694,21	0,00	9 329 999,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 380,00		7 150,00	0,00	7 150,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 380,00		7 150,00	0,00	7 150,00
	TOTAL	7 332 157,09	403 305,59	8 933 844,21	0,00	9 337 149,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 337 149,80
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 268 792,61	1 715 144,00	261 066,40	0,00	1 976 210,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 400 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 668 792,61	1 715 144,00	3 261 066,40	0,00	4 976 210,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	500 000,00	0,00	460 000,00	0,00	460 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	821 850,68	0,00	922 537,93	0,00	922 537,93
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	901 800,00	0,00	764 636,00	0,00	764 636,00
	Total des recettes financières	2 233 450,68	0,00	2 147 173,93	0,00	2 147 173,93
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 902 243,29	1 715 144,00	5 408 240,33	0,00	7 123 384,33
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 370 000,00		1 212 500,00	0,00	1 212 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	710 000,00		730 000,00	0,00	730 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 080 000,00		1 942 500,00	0,00	1 942 500,00

VILLE DE CASTELGINEST - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	6 982 243,29	1 715 144,00	7 350 740,33	0,00	9 065 884,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	271 265,47
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 337 149,80
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 935 350,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 850 000,00		2 850 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 300 000,00		6 300 000,00
014	Atténuations de produits	60 000,00		60 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	892 100,00		892 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	140 000,00	0,00	140 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 000,00	730 000,00	735 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	11 525,00		11 525,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 212 500,00	1 212 500,00
Dépenses de fonctionnement – Total		10 263 625,00	1 942 500,00	12 206 125,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 206 125,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 150,00	7 150,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	580 000,00	0,00	580 000,00
18	Compte de liaison : affectal° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	127 531,50	0,00	127 531,50
204	Subventions d'équipement versées	133 939,00	0,00	133 939,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 801 054,61	0,00	1 801 054,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 10 000,00	0,00	10 000,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 672 523,37	0,00	6 672 523,37
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 951,32		4 951,32
Dépenses d'investissement – Total		9 329 999,80	7 150,00	9 337 149,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 337 149,80
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	100 000,00		100 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 032 400,00		1 032 400,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 273 000,00		7 273 000,00
74	Dotations et participations	2 022 760,00		2 022 760,00
75	Autres produits de gestion courante	460 800,00	0,00	460 800,00
76	Produits financiers	15,00	0,00	15,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	7 150,00	17 150,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		10 898 975,00	7 150,00	10 906 125,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 300 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 206 125,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	460 000,00	0,00	460 000,00
13	Subventions d'investissement	1 976 210,40	0,00	1 976 210,40
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 486,39	2 486,39
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		727 513,61	727 513,61
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 212 500,00	1 212 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	764 636,00		764 636,00
Recettes d'investissement – Total		6 200 846,40	1 942 500,00	8 143 346,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	271 265,47
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	922 537,93
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 337 149,80
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 752 000,00	2 850 000,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	539 500,00	599 350,00	0,00
60611	Eau et assainissement	35 770,00	39 750,00	0,00
60612	Energie - Electricité	400 990,00	438 050,00	0,00
60621	Combustibles	60,00	3 000,00	0,00
60622	Carburants	23 000,00	19 450,00	0,00
60623	Alimentation	4 320,00	6 190,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 195,00	5 065,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	55 000,00	44 950,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	46 150,00	48 350,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	3 100,00	3 000,00	0,00
60636	Vêtements de travail	13 950,00	15 950,00	0,00
6064	Fournitures administratives	22 950,00	23 150,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 725,00	2 625,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	50 130,00	48 500,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	38 790,00	37 540,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	327 499,00	351 000,00	0,00
6125	Crédit-bail immobilier	421 000,00	421 000,00	0,00
6132	Locations immobilières	38 500,00	38 500,00	0,00
6135	Locations mobilières	9 050,00	60 350,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	750,00	700,00	0,00
61521	Entretien terrains	2 500,00	2 500,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	56 750,00	45 000,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 600,00	4 500,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	24 000,00	40 000,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	800,00	1 000,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	90 000,00	40 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	37 550,00	42 675,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 570,00	2 270,00	0,00
6156	Maintenance	103 480,00	80 000,00	0,00
6161	Multirisques	20 150,00	20 150,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	16 600,00	16 600,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	8 420,00	8 180,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	30 000,00	30 000,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	200,00	200,00	0,00
6188	Autres frais divers	16 180,00	15 700,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	24 650,00	17 300,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	26 000,00	26 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	18 100,00	13 350,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	56 810,00	69 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	3 660,00	3 800,00	0,00
6237	Publications	15 300,00	17 300,00	0,00
6241	Transports de biens	710,00	250,00	0,00
6247	Transports collectifs	18 250,00	23 550,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	850,00	1 000,00	0,00
6256	Missions	600,00	975,00	0,00
6257	Réceptions	900,00	900,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	17 500,00	16 870,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	36 260,00	27 400,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 650,00	3 310,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 990,00	8 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	63 300,00	65 000,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	381,00	300,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	750,00	450,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 800 000,00	6 300 000,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	1 500,00	0,00
6331	Versement mobilité	65 500,00	68 050,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	35 000,00	17 600,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	64 100,00	66 520,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	10 200,00	10 200,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 441 390,00	2 542 000,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	42 000,00	40 000,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	365 000,00	367 200,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	1 171 000,00	1 453 031,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	700 000,00	729 095,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	733 000,00	715 732,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	50 000,00	52 272,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	71 220,00	186 300,00	0,00

VILLE DE CASTELGINEST - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 200,00	12 200,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	300,00	0,00
6488	Autres charges	37 890,00	38 000,00	0,00
014	Atténuations de produits	70 000,00	60 000,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	70 000,00	60 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	882 400,00	892 100,00	0,00
6512	Droits d'utilisat* informatique nuage	2 200,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	3 100,00	0,00
6531	Indemnités	146 000,00	168 000,00	0,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	0,00
6533	Coûts de retraite	8 000,00	9 000,00	0,00
6535	Formation	25 500,00	2 500,00	0,00
65372	Cotis. fonds financet alloc. fin mandat	0,00	300,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 700,00	3 500,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	164 000,00	162 000,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	29 200,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	3 000,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	161 000,00	176 000,00	0,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	33 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	130 000,00	130 000,00	0,00
65888	Autres	209 000,00	205 000,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		9 504 400,00	10 102 100,00	0,00
66	Charges financières (b)	140 000,00	140 000,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	147 295,17	144 721,87	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 295,17	-4 721,87	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	46 200,00	5 000,00	0,00
6714	Bourses et prix	3 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 500,00	1 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	40 700,00	1 000,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	3 000,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	10 000,00	5 000,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	10 000,00	5 000,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	18 812,00	11 525,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 719 412,00	10 263 625,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 370 000,00	1 212 500,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	710 000,00	730 000,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	710 000,00	730 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 080 000,00	1 942 500,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 080 000,00	1 942 500,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 799 412,00	12 206 125,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 206 125,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	38 124,05
Montant des ICNE de l'exercice N-1	42 845,92
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 721,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

VILLE DE CASTELGINEST - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	150 000,00	100 000,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	150 000,00	100 000,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	871 400,00	1 032 400,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	6 000,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	8 400,00	8 400,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	100,00	3 000,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	20 000,00	35 000,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	500,00	14 000,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	96 000,00	130 000,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	205 000,00	200 000,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	395 000,00	470 000,00	0,00
70688	Autres prestations de services	10 500,00	13 000,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	900,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	115 000,00	135 000,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	15 000,00	18 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 953 652,00	7 273 000,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	3 520 000,00	3 600 000,00	0,00
73211	Atribution de compensation	1 990 652,00	2 100 000,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	1 065 000,00	1 100 000,00	0,00
7336	Droits de place	5 000,00	8 000,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	13 000,00	15 000,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	360 000,00	450 000,00	0,00
74	Dotations et participations	2 032 760,00	2 022 760,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	820 000,00	823 000,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	100 000,00	100 000,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	95 000,00	80 000,00	0,00
744	FCTVA	0,00	1 000,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 000,00	35 000,00	0,00
7473	Participat° Départements	31 000,00	15 000,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	6 500,00	4 500,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	800 000,00	900 000,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 000,00	15 000,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	150 000,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	24 260,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	24 260,00	25 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	473 100,00	460 800,00	0,00
752	Revenus des immeubles	472 000,00	459 000,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 100,00	1 800,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		10 480 912,00	10 888 960,00	0,00
76	Produits financiers (b)	120,00	15,00	0,00
761	Produits de participations	20,00	15,00	0,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	100,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	10 000,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	10 000,00	10 000,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		10 491 032,00	10 898 975,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	8 380,00	7 150,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	8 380,00	7 150,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 380,00	7 150,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 499 412,00	10 906 125,00	0,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		1 300 000,00
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		12 206 125,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	153 282,53	101 616,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	2 400,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	12 600,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	88 282,53	31 616,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	50 000,00	70 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	90 084,00	133 939,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	85 084,00	133 939,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	5 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 559 051,76	1 699 769,48	0,00
2111	Terrains nus	544 186,50	529 452,50	0,00
2115	Terrains bâtis	80 000,00	240 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	90 716,00	100 000,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	10 000,00	10 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	340 785,76	231 200,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	113 124,60	112 498,39	0,00
2184	Mobilier	67 704,96	66 742,90	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	312 533,94	409 875,69	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	8 000,00	10 000,00	0,00
2261	Oeuvres et objets d'art (affectation)	8 000,00	10 000,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 985 358,80	6 396 418,41	0,00
2313	Constructions	3 870 624,30	5 049 718,41	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 114 734,50	1 346 700,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 795 777,09	8 341 742,89	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	521 000,00	580 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	504 532,50	563 500,00	0,00
16871	Dettes - Etat et établissements nationaux	16 467,50	16 500,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 000,00	4 951,32	0,00
	Total des dépenses financières	528 000,00	584 951,32	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	7 323 777,09	8 926 694,21	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	8 380,00	7 150,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	8 380,00	7 150,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	443,00	4 398,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	2 897,00	2 752,00	0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	4 356,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	684,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	8 380,00	7 150,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	7 332 157,09	8 933 844,21	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	403 305,59
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 337 149,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

VILLE DE CASTELGINEST - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 268 792,61	261 066,40	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	400 000,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	316 714,61	81 974,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	42 078,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	179 092,40	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	510 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 400 000,00	3 000 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 400 000,00	3 000 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 668 792,61	3 261 066,40	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 321 850,68	1 382 537,93	0,00
10222	FCTVA	500 000,00	460 000,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	821 850,68	922 537,93	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 800,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	9 800,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	901 800,00	764 636,00	0,00
Total des recettes financières		2 233 450,68	2 147 173,93	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 902 243,29	5 408 240,33	0,00
021	Virement de la sec° de fonctionnement	1 370 000,00	1 212 500,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	710 000,00	730 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 486,39	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	3 357,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	12 291,80	7 332,00	0,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	56,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	17 110,00	16 998,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	296,00	240,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	34 928,14	48 361,46	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	12 139,06	13 884,28	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	6 508,28	5 951,25	0,00
281311	Hôtel de ville	2 172,09	2 116,09	0,00
281312	Bâtiments scolaires	84 005,26	83 781,26	0,00
281316	Equipements de cimetièrre	18 318,20	18 206,20	0,00
281318	Autres bâtiments publics	86 525,20	90 692,87	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	73 768,41	73 266,81	0,00
28138	Autres constructions	16 227,08	11 779,41	0,00
28152	Installations de voirie	2 291,64	989,22	0,00
281533	Réseaux câblés	502,30	502,30	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	316,00	316,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	18 943,75	12 900,00	0,00
28182	Matériel de transport	71 745,60	89 869,21	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	62 461,92	62 136,91	0,00
28184	Mobilier	50 172,47	44 111,84	0,00
28185	Cheptel	176,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	135 687,80	144 078,50	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 080 000,00	1 942 500,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 080 000,00	1 942 500,00	0,00

VILLE DE CASTELGINEST - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 982 243,29	7 350 740,33	0,00
				+
		RESTES A REALISER N-1 (10)		1 715 144,00
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		271 265,47
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		9 337 149,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

										IV
										A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES												
Dépenses réelles	574 951	773 798	168 071	70 279	40 002	456 265	19 260	13 321	0	6 810 748	0	8 926 694
- Equipements municipaux (2)		773 798	168 071	70 279	40 002	448 265	19 260	13 321	0	6 865 809	0	8 197 804
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	143 939	0	143 939
- Opérations financières	574 951											574 951
Dépenses d'ordre	4 398											7 150
Total dépenses de l'exercice	579 349	773 798	168 071	70 722	40 002	456 265	19 260	15 630	0	6 810 748	0	8 933 844
RAR N-1 et reports	4 862	34 170	1 613	16 025	4 336	6 360	2 256	6 009	0	327 674	0	403 306
Total cumulé dépenses d'investissement	584 211	807 967	169 684	86 747	44 338	462 625	21 516	21 639	0	7 138 422	0	9 337 150
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	7 000 357	52 665	0	179 092	0	0	0	0	81 974	36 651	0	7 350 740
RAR N-1 et reports	271 285	1 680	0	833 007	0	428 084	0	34 373	0	420 000	0	1 986 409
Total cumulé recettes d'investissement	7 271 623	54 345	0	1 012 099	0	428 084	0	34 373	81 974	456 651	0	9 337 150

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 170 476	3 604 449	521 210	2 076 329	72 655	1 043 635	272 955	787 530	428 300	1 228 586	0	12 206 125
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 170 476	3 604 449	521 210	2 076 329	72 655	1 043 635	272 955	787 530	428 300	1 228 586	0	12 206 125
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 325 833	215 260	0	348 943	6 200	736 000	143 900	655 309	449 960	17 220	7 500	10 906 125
RAR N-1 et reports	1 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300 000
Total cumulé recettes de fonctionnement	9 625 833	215 260	0	348 943	6 200	736 000	143 900	655 309	449 960	17 220	7 500	12 206 125

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Antéfnagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement	584 211	807 967	169 664	86 747	44 338	462 625	21 516	21 516	21 639	0	7 138 422	0	9 337 150
Dépenses réelles	579 813	807 967	169 664	86 304	44 338	462 625	21 516	21 516	19 330	0	7 138 422	0	9 330 000
010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020 Dépenses imprévues	4 951	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 951
10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées	570 000	0	0	0	0	10 000	0	0	0	0	0	0	560 000
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles	0	115 676	946	1 008	0	0	0	0	0	0	9 900	0	127 532
204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133 939	0	133 939
21 Immobilisations corporelles	4 862	231 423	52 036	71 859	40 402	66 987	19 260	19 260	19 258	0	1 294 967	0	1 801 055
22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
23 Immobilisations en cours	0	480 869	116 700	13 436	3 936	385 638	2 256	2 256	72	0	5 689 616	0	6 672 523
26 Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	4 398	0	0	443	0	0	0	0	2 309	0	0	0	7 150
040 Opérat° ordre transfert entre sections	4 398	0	0	443	0	0	0	0	2 309	0	0	0	7 150
041 Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement	7 000 357	54 345	0	1 012 099	0	426 084	0	426 084	34 373	81 974	456 651	0	9 065 884
Recettes réelles	5 147 174	1 660	0	1 012 099	0	426 084	0	426 084	34 373	81 974	420 000	0	7 123 384
010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024 Produits des cessions d'immobilisations	764 636	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	764 636
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 382 538	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 382 538
13 Subventions d'investissement	0	1 660	0	1 012 099	0	426 084	0	426 084	34 373	81 974	420 000	0	1 976 210

VILLE DE CASTELGINEST - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	1 853 183	52 665	0	0	0	0	0	0	0	36 651	0	1 942 500
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 212 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 212 500
040	Opérat° ordre transfert entre sections	640 663	62 665	0	0	0	0	0	0	0	36 651	0	730 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES											
		2 170 476	3 604 449	521 210	2 076 329	72 655	1 043 635	272 955	767 530	428 300	1 228 586	0	12 206 125
Total dépenses de fonctionnement													
Dépenses réelles		227 976	3 604 449	521 210	2 076 329	72 655	1 043 635	272 955	767 530	428 300	1 228 586	0	10 263 625
011	Charges à caractère général	0	894 030	36 015	625 295	47 350	206 170	5 100	117 675	428 300	490 065	0	2 650 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	461	2 364 819	483 195	1 449 534	25 305	638 465	91 855	669 855	0	576 521	0	6 300 000
014	Atténuations de produits	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000
022	Dépenses imprévues	11 525	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 525
65	Autres charges de gestion courante	10 000	341 600	2 000	1 500	0	199 000	176 000	0	0	162 000	0	892 100
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	140 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 000
67	Charges exceptionnelles	1 000	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
Dépenses d'ordre		1 942 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 942 500
023	Virement à la section d'investissement	1 212 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 212 500
042	Opérat° ordre transfert entre sections	730 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	730 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE CASTELGINEST - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	8 325 833	215 260	0	348 943	6 200	736 000	143 900	655 309	449 960	17 220	7 500	10 906 125
	Recettes réelles	8 321 435	215 260	0	348 900	6 200	736 000	143 900	653 000	449 960	17 220	7 500	10 898 975
013	Atténuations de charges	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
70	Produits des services, du domaine, vente	26 400	6 000	0	343 000	5 000	316 000	135 000	198 000	0	0	3 000	1 032 400
73	Impôts et taxes	7 250 000	2 000	0	0	0	0	0	0	0	16 500	4 500	7 273 000
74	Dotations et participations	1 045 000	97 260	0	5 500	0	420 000	0	455 000	0	0	0	2 022 760
75	Autres produits de gestion courante	20	0	0	0	1 200	0	8 900	0	449 960	720	0	460 800
76	Produits financiers	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15
77	Produits exceptionnels	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	4 398	0	0	443	0	0	0	2 309	0	0	0	7 150
042	Opérat* ordre transfert entre sections	4 398	0	0	443	0	0	0	2 309	0	0	0	7 150
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
2016536 CAISSE CAF		20 000,00	5 000,00	6	4,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,08
TOTAL (F)		20 000,00	5 000,00						0,00			0,00	0,00	0,08
TOTAL GENERAL		20 000,00	5 000,00						0,00			0,00	0,00	0,08

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)	
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
Organisme prêteur ou chef de file												
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				10 250 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)				10 250 000,00								
022342000230025	CAISSE CREDIT MUTUEL DE CASTELGINEST	10/12/2003	15/12/2004	350 000,00	F		4,400	4,400	A	X Echéance constante		A-1
106072400	Agence CAISSE REGIO.CREDIT AGRICOLE	18/12/2003	15/12/2004	750 000,00	F		4,620	4,627	A	X Echéance constante		A-1
111297800	Agence CAISSE REGIO.CREDIT AGRICOLE	13/07/2004	05/01/2006	300 000,00	F		4,250	4,662	A	X Echéance constante		A-1
448343E	Agence CAISSE D'EPARGNE MID-PYRENEES	02/10/2021	05/02/2022	1 400 000,00	F		0,810	0,814	T	X Echéance constante		A-1
8398281	Agence CAISSE D'EPARGNE MID-PYRENEES	13/06/2013	05/01/2014	500 000,00	F		4,000	4,051	T	X Echéance constante	O	A-1
MIN224170EUR	SA CREDIT LOCAL DE FRANCE	07/10/2004	01/04/2005	354 000,00	F		4,690	4,690	A	X Echéance constante		A-1
MON501885EUR	SA LA BANQUE POSTALE	11/12/2014	01/04/2015	600 000,00	F		2,490	2,517	T	X Echéance constante		A-1
MON223638EUR	SA CREDIT LOCAL DE FRANCE	10/09/2004	01/01/2005	166 000,00	F		4,690	4,690	A	X Echéance constante		A-1
MON503888EUR	SA LA BANQUE POSTALE	25/06/2015	01/12/2015	600 000,00	F		1,660	1,682	T	X Echéance constante		A-1
MON527701EUR	SA LA BANQUE POSTALE	30/07/2019	01/12/2019	1 000 000,00	F		0,990	0,996	T	X Echéance constante		A-1
MON535628EUR	SA LA BANQUE POSTALE	29/10/2020	01/02/2021	1 400 000,00	F		0,820	0,827	T	X Echéance constante		A-1
T02RTW016PR	Agence CAISSE REGIO.CREDIT AGRICOLE	13/07/2004	05/03/2006	400 000,00	F		3,650	3,657	A	X Echéance constante		A-1
T08CWF014PR	Agence CAISSE REGIO.CREDIT AGRICOLE	15/10/2007	05/10/2008	400 000,00	F		4,900	5,445	A	X Echéance constante		A-1
T08CXH011PR	Agence CAISSE REGIO.CREDIT AGRICOLE	26/11/2007	28/11/2008	900 000,00	F		4,900	4,936	A	X Echéance constante		A-1
T1BNKG011PR	Agence CAISSE REGIO.CREDIT AGRICOLE	03/11/2008	05/03/2009	700 000,00	F		5,100	5,642	A	X Echéance constante		A-1

COMMUNE DE CASTELGINEST - Budget COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Nature de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
T1ELGA011PR	Agence CAISSE REGIO.CREDIT AGRICOLE	22/10/2009		25/06/2010	400 000,00	F		4,500	5,045		A	X Echéance constante	O/N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1673 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					169 350,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					169 350,00									
20030197	CAISSE CAF	01/01/2004		01/10/2005	129 360,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
2018536	CAISSE CAF	16/01/2019		01/06/2019	20 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		F-6

COMMUNE DE CASTELGINEST - Budget COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indox (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
2018539	CAISSE CAF	21/12/2018		01/06/2019	20 000,00	F		0,000	0,000	A	X Echéance constante	O/N	A-1
Total général					10 419 350,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			ICONE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 271 646,13					560 851,16	131 402,61	0,00	37 115,68
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 271 646,13					560 851,16	131 402,61	0,00	37 115,68
022342000230025		0,00	A-1	50 022,72	1,92	F		4,400	24 473,01	2 201,00	0,00	49,96
106072400		0,00	A-1	108 911,96	1,92	F		4,627	53 226,45	5 031,73	0,00	114,34
111297800		0,00	A-1	81 431,71	3,00	F		4,662	19 105,10	3 460,84	0,00	2 618,45
449343E		0,00	A-1	1 400 000,00	19,83	F		0,814	64 750,07	11 563,15	0,00	1 682,41
8399281		0,00	A-1	345 920,78	11,75	F		4,061	22 942,16	13 495,56	0,00	3 086,24
MINZ24170EUR		0,00	A-1	79 445,93	2,25	F		4,690	25 277,90	3 726,02	0,00	1 905,36
MON 501985EUR		0,00	A-1	429 759,93	13,00	F		2,517	27 735,46	10 443,38	0,00	2 502,60
MONZ23638EUR		0,00	A-1	34 387,93	2,00	F		4,690	10 941,51	1 612,79	0,00	1 089,64
MON503888EUR		0,00	A-1	388 185,18	8,67	F		1,692	39 596,78	5 938,18	0,00	460,30
MON527701EUR		0,00	A-1	897 117,18	17,67	F		0,996	46 465,56	8 709,32	0,00	701,79
MON535628EUR		0,00	A-1	1 395 313,03	18,83	F		0,827	65 219,04	10 749,36	0,00	1 735,79
T02RTW016PR		0,00	A-1	101 501,68	3,17	F		3,657	24 027,66	3 704,81	0,00	2 325,08
T08CWF014PR		0,00	A-1	162 054,02	5,75	F		5,445	23 884,79	7 940,64	0,00	1 617,35
T08CXH011PR		0,00	A-1	364 621,66	5,83	F		4,936	53 740,79	17 896,46	0,00	1 623,32
T1BNKG011PR		0,00	A-1	314 270,13	6,17	F		5,642	38 481,32	16 027,78	0,00	11 564,74
T1ELGA011PR		0,00	A-1	198 702,13	7,42	F		5,045	21 183,56	8 941,60	0,00	4 127,31
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CASTELGINEST - Budget COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		29 402,50					16 487,50	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		29 402,50					16 487,50	0,00	0,00	0,00
20030197		0,00	A-1	19 402,50	2,75	F		0,000	6 487,50	0,00	0,00	0,00
2018538		0,00	F-6	5 000,00	0,42	F		0,000	5 000,00	0,00	0,00	0,00
2018539		0,00	A-1	5 000,00	0,42	F		0,000	5 000,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 301 048,63					577 318,66	131 402,61	0,00	37 115,68

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture ; F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnes)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,92	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 296 048,63	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 cap6	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					1
	% de l'encours					0,08
	Montant en euros					5 000,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE CASTELGINEST - Budget COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM S.F.H.E GROUPE ARCADE	2002	X Echéance progressive	CONSTRUCT'DU MAS DE PONTE DI PIAVE/AVENUE DU 01002	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	14 176,01	11 388,34	29,50	A	R	progressif	3,800	R	progressif	3,800	-	progressif	432,76	208,22
HLM S.F.H.E GROUPE ARCADE	2002	X Echéance progressive	CONSTRUCT'DU MAS DE PONTE DI PIAVE/AV. DU PIREE /LE LYS 01003	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	579 072,92	311 407,52	11,50	A	R	progressif	4,300	R	progressif	4,300	-	progressif	13 390,52	20 301,72
HLM S.F.H.E GROUPE ARCADE	2002	X Echéance progressive	CONSTRUCT'DU MAS DE PONTE DI PIAVE/AV DU PIREE LYS BLANC 01004	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	47 411,98	39 124,04	28,50	A	R	progressif	4,300	R	progressif	4,300	-	progressif	1 682,33	656,52
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL GROUPE SCIC	1997	X Echéance progressive	LOGEMENTS RUE CASTELVIEIL 95001	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	46 361,09	11 146,03	5,42	A	R	progressif	4,300	R	progressif	4,300	-	progressif	479,28	2 007,08
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL GROUPE SCIC	1997	X Echéance progressive	LOGEMENTS RUE CASTELVIEIL 95002	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	416 729,95	144 986,13	6,42	A	R	progressif	4,800	R	progressif	4,800	-	progressif	6 959,33	18 543,18
PATRIMOINE S.A LANGUEDOCIENNE D'HLM	1996	X Echéance progressive	31 LOGEMENTS RUE DES ECOLES 95003	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	85 371,45	43 071,99	13,83	A	R	progressif	5,800	R	progressif	5,800	-	progressif	2 498,18	2 030,60
PATRIMOINE S.A LANGUEDOCIENNE D'HLM	1996	X Echéance progressive	4 LOGEMENTS RUE DES 95004	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	11 433,68	3 698,54	5,42	A	R	progressif	4,800	R	progressif	4,800	-	progressif	177,53	533,18
PROMOLOGIS GROUPE	1995	X Echéance progressive	LOGEMENT 5 ALLEE DE 94001	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	43 600,42	25 631,45	17,83	A	R	progressif	5,800	R	progressif	5,800	-	progressif	1 496,22	849,62
TOTAL GENERAL					2 866 282,78	1 394 428,53											55 855,71	106 620,75

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Aménagement de terrains	25	28/04/1997
L	Plantations	15	28/04/1997
L	Installations de voirie	25	28/04/1997
L	Matériel de bureau	5	28/04/1997
L	Mobilier	10	28/04/1997
L	Appareil de chauffage	10	28/04/1997
L	Appareil de levage ascenseur	20	28/04/1997
L	Bâtiments légers Abris	10	28/04/1997
L	Camions	5	28/04/1997
L	Coffre fort	25	28/04/1997
L	Equipement de cuisine	10	28/04/1997
L	Equipement de garage ateliers	10	28/04/1997
L	Equipement sportifs	10	28/04/1997
L	Installations téléphonique électrique	15	28/04/1997
L	Logiciels	2	28/04/1997
L	Matériel classique	6	28/04/1997
L	Matériel informatique	4	28/04/1997
L	Voitures	5	28/04/1997
L	Bâtiments com. Productifs de revenus neufs	30	23/10/1997
L	Bâtiments communaux productifs de revenus oc	25	23/10/1997
L	Cheptel	10	01/01/2000
L	Panneaux photovoltaïque	5	22/01/2009
L	Pass foncier	5	12/10/2010
L	20415* groupement de coll. - Subv. D'équi. Versées aux org. Publi	15	19/12/2017
L	2042 Subv. D'équipement versées aux personnes de droit privé	5	19/12/2017
L	2041583 Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	12/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		592 101,32	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		580 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	563 500,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	16 500,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 101,32	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	7 150,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 951,32	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	592 101,32	403 305,59	0,00	995 406,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 164 649,61	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		460 000,00	0,00
10222	FCTVA	460 000,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 704 649,61	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	0,00	0,00
28031	<i>Frais d'études</i>	7 332,00	0,00
28041511	<i>GFP rat : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	16 998,00	0,00
280421	<i>Privé : Bien mobilier, matériel</i>	240,00	0,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	48 361,46	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	13 884,28	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	5 951,25	0,00
281311	<i>Hôtel de ville</i>	2 116,09	0,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	83 781,26	0,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	18 206,20	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	90 692,87	0,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	73 266,81	0,00
28138	<i>Autres constructions</i>	11 779,41	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	989,22	0,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	502,30	0,00
28158	<i>Autres installat^o, matériel et outillage</i>	316,00	0,00
28181	<i>Installations générales, aménag^o divers</i>	12 900,00	0,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	89 869,21	0,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	62 136,91	0,00
28184	<i>Mobilier</i>	44 111,84	0,00
28185	<i>Cheptel</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	144 078,50	0,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat^o immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat^o des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	764 636,00	0,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	1 212 500,00	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
---------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

VILLE DE CASTELGINEST - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Total ressources propres disponibles	3 164 649,61	1 715 144,00	271 265,47	922 537,93	6 073 597,01
---	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	995 406,91
Ressources propres disponibles	IV	6 073 597,01
Soide	V = IV – II (6)	5 078 190,10

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-16°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					238 482,66	132 272,01										1 844,69	9 887,95	
COMMUNE DE CASTELGNEST	2010	C	Résidence la Tour Toitier	SOCIETE CONFIANCE ELECTRO. EUROPEENNE	101 604,83	44 117,70	8,00	T	F	0,640	F	0,640		-		289,52	5 347,84	
COMMUNE DE CASTELGNEST	2007	X Echéance progressive	REGROUP CT 0472 955.0472941.919387	SOCIETE CONFIANCE ELECTRO. EUROPEENNE	136 877,83	88 154,31	14,83	S	F	1,810	F	1,810		-		1 575,17	4 540,31	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 627 800,12	1 262 156,52										54 011,02	96 732,80	
HLM ATLANTIQUE	2000	X Echéance progressive	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS PLA 9900Z	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	564 061,36	263 866,27	8,92	A	R	progressif	R	progressif	3,800	-	progressif	10 027,68	21 184,05	
HLM ATLANTIQUE	2000	X Echéance progressive	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS CITE "LES CAPITELLES" 99001	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	564 061,36	275 155,46	8,92	A	R	progressif	R	progressif	4,300	-	progressif	11 831,68	21 512,70	
HLM S.F.H.E GROUPE ARCADE	2002	X Echéance progressive	CONSTRUCT*DU MAS DE PONTE DI 01001	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	265 500,50	132 460,75	11,50	A	R	progressif	R	progressif	3,800	-	progressif	5 033,51	8 905,93	

COMMUNE DE CASTELGINEST - Budget COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
HLM S.F.H.E GROUPE ARCADE	2002	X Echéance progressive	CONSTRUCT*DU MAS DE PONTE DI PIAVE/AVENUE DU 01002	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	14 176,01	11 388,34	29,50	A	R	progressif	3,800	R	progressif	3,800	-	progressif	432,76	208,22
HLM S.F.H.E GROUPE ARCADE	2002	X Echéance progressive	CONSTRUCT*DU MAS DE PONTE DI PIAVE/AV. DU PIREE /LE LYS 01003	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	579 072,32	311 407,52	11,50	A	R	progressif	4,300	R	progressif	4,300	-	progressif	13 390,52	20 301,72
HLM S.F.H.E GROUPE ARCADE	2002	X Echéance progressive	CONSTRUCT*DU MAS DE PONTE DI PIAVE/AV DU PIREE LYS.BLANC.01004	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	47 411,98	39 124,04	28,50	A	R	progressif	4,300	R	progressif	4,300	-	progressif	1 662,33	656,52
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL GROUPE SCIC	1997	X Echéance progressive	LOGEMENTS RUE CASTELVIEIL 95001	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	46 381,09	11 146,03	5,42	A	R	progressif	4,300	R	progressif	4,300	-	progressif	479,28	2 007,08
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL GROUPE SCIC	1997	X Echéance progressive	LOGEMENTS RUE 95002	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	416 729,95	144 966,13	6,42	A	R	progressif	4,800	R	progressif	4,800	-	progressif	6 959,33	18 543,18
PATRIMOINE S.A LANGUEDOCIENNE D'HLM	1996	X Echéance progressive	31 LOGEMENTS RUE DES ECOLES 95003	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	85 371,45	43 071,99	13,83	A	R	progressif	5,800	R	progressif	5,800	-	progressif	2 498,18	2 030,60
PATRIMOINE S.A LANGUEDOCIENNE D'HLM	1996	X Echéance progressive	4 LOGEMENTS RUE DES 95004	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	11 433,68	3 698,54	5,42	A	R	progressif	4,800	R	progressif	4,800	-	progressif	177,53	533,18
PROMOLOGIS GROUPE	1995	X Echéance progressive	LOGEMENT 5 ALLEE DE 94001	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	43 600,42	25 631,45	17,83	A	R	progressif	5,800	R	progressif	5,800	-	progressif	1 498,22	849,62
TOTAL GENERAL					2 866 282,78	1 394 428,53											55 855,71	106 620,75

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	162 476,46
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	162 476,46
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 898 975,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	1,49
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	1	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	A.C.C.A DE CASTELGINEST	Association	455,00
6574	2	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	AGIR POUR LES ANIMAUX	Association	39 850,00
6574	3	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	AIKIDO TRADITIONNEL	Association	207,00
6574	4	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	ALLIANCE FRANCO ITALIENNE DE M	Association	450,00
6574	5	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	ARTC TOULOUSE	Association	135,00
6574	6	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	ASSO ROCK ET DANSE	Association	306,00
6574	7	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	C CASTEL CANTO	Association	963,00
6574	8	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	C COMITE DE SOUTIEN JUMELAGE CAS	Association	963,00
6574	9	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	CAPITOLE VELO CLUB CASTELGINEST	Association	495,00
6574	10	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	CASTEL ARTS	Association	550,00
6574	11	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	CASTEL'ACADEMIE	Association	900,00
6574	12	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR	Association	360,00
6574	13	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	D CRISTAL DE ROCHE	Association	270,00
6574	14	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	D FOYER DES JEUNES D'EDUCATION P	Association	455,00
6574	15	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	DONNEURS DE SANG BENEVOLES CASTE	Association	350,00
6574	16	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	ECOLE DE PETANQUE BUFFEBIAU CB	Association	180,00
6574	17	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	FNATH Aldes Poncluelles	Association	99,00
6574	18	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	FOYER SOCIO EDUCAT.COOPERATIF SC	Association	1 296,00
6574	19	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	229,00
6574	20	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	JUDO CLUB DE CASTELGINEST	Association	207,00
6574	21	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	KARATE CLUB	Association	207,00
6574	22	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	LES CHEVEUX D'ARGENT	Association	300,00
6574	23	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	LES GENETS ASSO MUSICALE	Association	2 660,00
6574	24	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	MJC CASTELGINEST	Association	530,00
6574	25	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	NORD EN VIE	Association	99,00
6574	26	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	PERSONNEL COMMUNAL DE CASTELGI	Association	135,00
6574	27	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	PREVENTION ROUTIERE	Association	99,00
6574	28	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	S CLUB BOULISTE BUFFEBIAU	Association	455,00
6574	29	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	S KORYO DOJANG TAEKWONDO	Association	450,00
6574	30	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	S LES VOLANTS DE CASTEL	Association	400,00
6574	31	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	SC GROUPEMENT DE PARENTS D'ELEVE	Association	295,41

VILLE DE CASTELGINEST - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	32	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	SECOURS CATHOLIQUE	Association	198,00
6574	33	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	TENNIS CLUB CASTELGINEST	Association	963,00
6574	34	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	TENNIS DE TABLE CASTELGINEST	Association	302,00
6574	35	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	UNION SPORTIVE DE CASTELGINEST	Association	21 300,00
6574	36	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DCM 2022-015	UNION SPORTIVE DE CASTELGINEST	Association	3 400,00
6574	37	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022	UNSS	Association	1 080,00
6574	38	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DCM 2022-016	ERC ECOLE RUGBY	Association	600,00
6574	39	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DCM 2022-014	CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTI	Association	326,00
6574	40	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DCM 202-115	O'ANGEL	Association	500,00
6574	41	Réserve subventions exceptionnelles 2022	Mairie de Castelginest	Etat	46 980,59

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2020-01/2020 CREATION D'UNE NOUVELLE ECOLE DE MUSIQUE	1 250 000,00	0,00	1 250 000,00	615 165,06	561 147,30	0,00	0,00
2022-01/2022 Construction d'un bâtiment associatif rue du Dr Matéo	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	150 000,00	850 000,00	0,00
2020-02/2020 EXTENSION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE BUFFEBIAU	2 710 000,00	0,00	2 710 000,00	715 526,00	1 200 000,00	794 474,00	0,00
2017-03/2017 REALISATION D'UN COMPLEXE SPORTIF	9 396 663,00	10 319 208,00	19 715 871,00	2 734 861,00	380 000,00	2 500 000,00	14 101 010,00
2022-02/2022 travaux de réhabilitation du gymnase	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00	500 000,00	600 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POUR/VUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 8-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		58,96	0,00	58,96	42,45	1,00	43,45
Adjoint Administratif Principal de 1 ère classe	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint Administratif Principal de 2 ème Classe	C	24,51	0,00	24,51	17,00	0,00	17,00
Adjoint Administratif Territorial	C	9,45	0,00	9,45	8,45	0,00	8,45
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Attaché Principal	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
DGS (10 000, 20 000 habitants)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DGSA (10 000 à 20 000 hab)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
adj adm	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		53,37	0,00	53,37	31,43	0,00	31,43
Adjoint technique principal 1 ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2 è classe	C	7,80	0,00	7,80	5,94	0,00	5,94
Adjoint technique territorial	C	29,57	0,00	29,57	18,49	0,00	18,49
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principale	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM PRINCIPAL 2ème CLASSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé des écoles maternelles 1 ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé des écoles maternelles 2 ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur jeune enfant	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur principal jeune enfant	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		14,80	0,00	14,80	9,80	0,00	9,80
ATSEM principal de 1ère classe	C	1,90	0,00	1,90	1,90	0,00	1,90
ATSEM principal de 2ème classe	C	1,90	0,00	1,90	0,90	0,00	0,90
Auxiliaire de puériculture principale de 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture principale de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur jeunes enfants	A	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Puéricultrice de classe supérieure	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur des activités physique et sportive 2 ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		6,15	0,00	6,15	2,43	0,00	2,43
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	B	4,34	0,00	4,34	2,00	0,00	2,00
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	B	0,43	0,00	0,43	0,43	0,00	0,43
Assistant enseignement artistique	B	1,38	0,00	1,38	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		15,57	0,00	15,57	12,00	2,00	14,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint d'animation territorial	C	7,57	0,00	7,57	7,00	0,00	7,00
Adjt ter animation	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		14,00	0,00	14,00	10,00	0,00	10,00
Brigadier chef principal	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Chef de de service de police municipale	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de de service de police municipale principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien - Brigadier	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		162,85	0,00	162,85	108,11	3,00	111,11

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-59 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	
	IV
	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros			
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	A		CDI
adj adm	C	ADM	367	0,00	A		CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	3-a*		CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	3-b		CDD
Anim	B	ANIM	367	0,00	3-a*		CDD
Anim	B	ANIM	367	0,00	3-b		CDD
Anim	B	ANIM	367	0,00	3-b		CDD
Auxiliaire puér- Pal 2Ci	B	MS	367	0,00	3-a*		CDD
Auxiliaire puér- Pal 2Ci	B	MS	367	0,00	3-b		CDD
EJE	A	MS	367	0,00	3-a*		CDD
EJE	A	MS	367	0,00	3-b		CDD
EJE	A	MS	367	0,00	3-a*		CDD
Educat APS	A	SP	367	0,00	3-b		CDD
Educat APS	A	SP	367	0,00	3-a*		CDD
Technicien Pal 1CL	B	TECH	367	0,00	3-b		CDD
Technicien Pal 1CL	B	TECH	367	0,00	3-a*		CDD
adj adm	C	ADM	367	0,00	3-b		CDD
adj adm	C	ADM	367	0,00	3-a*		CDD
adj adm	C	ADM	367	0,00	3-b		CDD
adj tech	C	TECH	367	0,00	3-a*		CDD
adj tech	C	TECH	367	0,00	3-b		CDD
adj tech	C	TECH	367	0,00	3-a*		CDD
ass EA ppl 1ere cl	B	CULT	367	0,00	3-b		CDD
ass EA ppl 1ere cl	B	CULT	367	0,00	3-a*		CDD
ass EA	B	CULT	367	0,00	3-b		CDD
ass EA	B	CULT	367	0,00	3-a*		CDD
ass EA ppl 2e cl	B	CULT	367	0,00	3-b		CDD
ass EA ppl 2e cl	B	CULT	367	0,00	3-a*		CDD
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (à partir du 26 janvier 1984 modifié) :
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacances temporaire d'un emploi.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
09/10/2020 - CONCESSION	FOURRIERE AUTOMOBILE	SME MECA AUTO		1,00
11/12/2020 - CONCESSION	CINEMA LE CASTELIA	VEO CINEMA		33 750,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
28/02/2017 - Garantie d'emprunt	SILVER HOME	SIVER HOME	Sarl	212 500,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- Subvention	CCAS	CCAS	Etablissement public	176 000,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
TOULOUSE METROPOLE		TFA	0,00
Autres organismes de regroupement			
SYNDICAT DE HERSAIN - PISCINE INTERCOMMUNALE		SFP	153 098,37
SDEHG		SFP	153 098,37
CENTRE DE GESTION 31		SFP	59 315,00
SYNDICAT DU BASSIN HERS GIROU		SFP	1 898,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	9 871 041,00	1,55	38,71	0,00	3 815 060,00	0,07
TFPNB	24 900,00	3,07	69,55	0,00	17 318,00	2,98
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

